

11^{ème} ANNEE
No 11

NOVEMBRE
1899

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES
SACERDOS
IN ÆTERNUM
SECUNDUM
ORDINEM
MELCHISEDECH.

[Ps. cix, 5]



PATER
TALES QUÆRIT
QUI
ADORENT EUM
IN SPIRITU
ET VERITATE.
[JOAN. XIV, 23.]

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE

Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro de Novembre 1899 :

Plan d'Instruction Eucharistique : les Effets de la Communion : la Charité envers le prochain. — Progrès de l'Archiconfrérie de l'Aggrégation. — Notice sur la Congrégation du Très Saint Sacrement (*suite*). — Retraite mensuelle : sur la conduite sacerdotale. — Nos défunts : Rév. Mr François Narcisse Fortier.

Plan d'Instruction Eucharistique

Les Effets de la Communion : la Charité envers le prochain

*Quoniam unus panis, unum corpus
multi sumus qui de uno pane et de uno
calice participamus. (1 Cor. X, 17.)*

S'il est un enseignement qui ait pour lui la tradition la plus ancienne, la plus constante et la plus universelle, c'est que l'Eucharistie est, à proprement parler, le Sacrement de la charité chrétienne, non plus de celle qui a pour objet Dieu en lui-même, mais de celle qui aime Dieu dans le prochain, et le prochain en Dieu.

Elle est, dit le Concile de Trente, "le signe de l'unité, le lien de la charité, le symbole de la concorde entre tous les chrétiens. (*Sess. XIII, c. VIII.*) Unir les hommes entrè eux de la manière la plus

étroite, éteindre les divisions et les haines est une des fins poursuivies par le Sauveur dans son institution. (*Sess. XIII. C. II.*)

« L'union, l'unité est, dit le Docteur Angélique, un des effets nécessaires et l'une des grâces propres de ce Sacrement : la matière dont il est composé l'indique expressément. Aussi l'un de ses noms consacrés et des plus expressifs est-il celui de *communio* qui signifie l'union avec le Christ et, par Lui, de tous les chrétiens entre eux. » (3 P. Q. LXXIII, a. III.)

Pour montrer comment la sainte Communion produit la charité envers le prochain, nous dirons en particulier comment elle en est la loi, la cause et l'exemple.

I. — La Communion loi de l'amour du prochain.

Après que les Apôtres eurent reçu de la main du Sauveur la communion eucharistique, au soir de la Cène, il leur adresse ces paroles : *Je vous fais un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.*

Pourquoi Notre-Seigneur dit-il un commandement nouveau ? Ce commandement n'était-il pas le second de l'Ancienne Loi ? — C'est que Notre-Seigneur voulait montrer à ses apôtres dans le Sacrement qu'ils venaient de recevoir un nouveau et triple fondement à ce commandement.

1. La Communion est une *nouvelle infusion de la Divinité*. La raison fondamentale de l'amour du prochain c'est d'abord Dieu lui-même en tant qu'il se communique à nos frères et habite en eux,

C'est pourquoi, ce Sacrement, venant compléter et dépasser toutes les autres communications et infusions de la Divinité aux hommes, crée un nouveau motif de les aimer.

2. La Communion est un *nouvel acte d'amour* envers les hommes de la part de Dieu. Nous devons aimer les hommes nos frères parce que Dieu les aime, et que vouloir aimer Dieu sans aimer ceux qu'il aime tant, ce serait, comme dit saint Jean, un mensonge et une hypocrisie.

Or voici que par l'Eucharistie l'amour de Dieu pour les hommes se porte à un excès sublime : il aime jusqu'à la fin : *In finem dilexit*. Il en ressort donc pour nous une nouvelle obligation de les aimer nous aussi. Et c'est pourquoi Notre-Seigneur ne manque pas d'ajouter : *sicut dilexi vos*.

3. La Communion est une *nouvelle parenté morale* avec notre prochain :

a) Par elle, nous devenons davantage membres de la même famille

de Dieu ; la grâce, augmentée en nous nous rend davantage fils de Dieu, frères et cohéritiers de Jésus-Christ.

b) Par elle, nous devenons membres d'un même corps dont Jésus-Christ est la tête et tous ensemble nous ne faisons plus qu'un seul tout en Lui : *quoniam unus panis, unum corpus multi sumus.*

Or la parenté, la consanguinité n'est-elle pas une des raisons essentielles de l'amour mutuel ? Et l'Eucharistie ne réalise-t-elle pas à la lettre cette parole de Jésus après la Cène : *Ego in eis et tu in me ut sint consummati in unum ?*

II. — La Communion cause de l'amour du prochain.

La Communion produit l'amour du prochain non-seulement en mettant dans notre âme le fondement de cette obligation, mais aussi en agissant *directement* sur notre cœur pour nous faire aimer notre prochain.

C'est ce qui apparaît évidemment en considérant que la Communion est le signe de l'amour mutuel, — qu'elle nous donne Dieu, — et qu'elle a pour effet d'augmenter la charité envers Dieu, et de détruire l'orgueil.

1. La Communion est le signe de l'union mutuelle.

a) L'Eucharistie est instituée sous les signes du pain et du vin. "De même, dit St Augustin, que le pain est fait de plusieurs grains de blé broyés ensemble et que le vin est fait de plusieurs grappes de raisin pressées ensemble, ainsi par la réception du Pain et du Vin sacrés, les fidèles sont unis ensemble dans la charité."

b) L'Eucharistie est instituée sous forme de festin, de banquet fraternel. Chez tous les peuples le fait de manger à la même table constitue une marque extérieure d'amitié et de réconciliation parfaite.

Or, c'est un principe que les Sacrements produisent la grâce et l'effet spirituel qu'ils représentent extérieurement. *Sacramenta producunt quod significant.* Donc, la communion produit l'union et la charité mutuelle.

2, La Communion nous donne Dieu, car la Divinité de Jésus-Christ est inséparable de son humanité cachée sous les apparences eucharistiques ; elle nous donne dans un degré plus parfait la vie divine et nous rend Dieu davantage présent et uni.

Or Dieu est tout amour, *Deus caritas est*, et il aime tous les hommes d'un amour infini.

Nous participons donc, par le Sacrement de l'Eucharistie, à la Bonté suprême, à l'Amour infini, et ainsi nous aimons notre prochain par l'amour de Jésus-Christ, ou plutôt, il aime nos frères en nous et par nous.

3. La Communion est l'augmentation de la charité envers Dieu. L'amour de Dieu est le fondement de l'amour du prochain, car nous devons aimer le prochain, non pas pour lui-même, mais pour Dieu. C'est pourquoi l'amour de Dieu et celui du prochain ne font qu'une seule chose en définitive, et ils se ressemblent quant au précepte, ainsi que l'exprimait Notre-Seigneur : *Secundum autem simile est huic.*

Si donc, par la grâce de la Communion, nous aimons Dieu davantage, nous ne pourrions nous empêcher d'aimer aussi davantage tous ceux qu'il aime, c'est-à-dire tous les hommes ; car *amicus amici est amicus.*

4. La Communion est une grâce et un exemple d'humilité. Or l'orgueil qui est une estime exagérée de soi-même engendre l'amour-propre qui est l'exagération dans l'amour de soi ; et l'amour de soi tue l'amour des autres.

Le Christ, doux et humble de cœur, anéanti en l'Eucharistie, venant en notre cœur, ne manquera de briser et de détruire cet esprit inné d'orgueil et d'égoïsme.

III. — La Communion, exemple de l'amour du prochain

Notre-Seigneur, donnant à ses apôtres après la Cène le précepte de l'amour mutuel, ajoute : *sicut dilexi vos*, comme pour nous dire que son amour des hommes dans la Communion devait être la mesure et l'exemple de notre amour pour eux.

Indiquons les qualités principales de cet amour de Jésus Eucharistie :

1. *L'universalité.* " Je me suis fait tout à tous " pourrait dire Notre-Seigneur. J'ai aimé tous les hommes, le riche et le pauvre, l'ignorant et le savant, l'esclave et le maître, le juif et le Romain, le Grec et le Barbare, tous je les ai aimés et je les aime du même amour : à tous j'ai adressé la même invitation à ma Table eucharistique : *Manducate ex hoc omnes — Bibite ex eo omnes.*

Notre charité à nous, est elle fondée sur de vrais motifs surnaturels, et ne fait elle point des distinctions ? n'avons nous pas des préférences, des sympathies injustes, comme aussi des antipathies ?

2. *La générosité.* Jésus nous livre dans la communion tout son être et toutes les richesses de sa grâce divines. Il est vraiment, dit le Concile de Trente, tout entier employé à nous servir, *totus in nostros, usus impensus*, et il met à notre disposition les richesses de son amour : *divitias sui amoris velut effudit.*

3. *La patience.* Combien il se montre patient envers les profana-

teurs haineux, envers les sacrilèges hypocrites, les blasphémateurs hardis qu'il pourrait réduire aussitôt en poussière par sa toute puissance !

Qu'il est patient envers nous tous, venant à nous sans se lasser, malgré tant de froideur, de négligence !

4. *La constance*, Depuis dix-neuf siècles, il est là, prêt à se donner à qui le demande, et rien jusqu'ici n'a pu lasser son amour.

Le jour ne lui suffit pas, et la nuit encore il reste dans le Sacrement, attendant un cœur qui vienne à Lui chercher secours et consolation.

5. *La fidélité*. Il nous a promis de ne jamais nous quitter et de se donner à nous sans mesure et sans limite : il n'y manque jamais. Et pourtant combien de fois nos infidélités, les apostasies de notre cœur, les reniements peut-être de notre esprit lui auraient donné droit de briser ce contrat d'amour ?.....

Or l'exemple est une force morale, *exempla trahunt*, et par ces exemples d'amour dans la Communion, Jésus augmente aussi, bien qu'*indirectement*, notre amour pour le prochain.

Remercions-le du fond du cœur en l'acclamant par ces paroles de Saint Augustin : *O signum unitatis, o vinculum caritatis !*



Progrès de l'Archiconfrérie de l'Agrégation



Nous sommes heureux de constater que l'Agrégation est de plus en plus appréciée quant à son but et à ses avantages spirituels, et qu'elle se répand dans les diocèses, grâce à la bienveillante protection de NN. SS. les Evêques.

On remarque les heureux fruits de grâce que cette Œuvre eucharistique produit dans les âmes ; on voit les chrétiens avoir une dévotion plus grande à la divine Eucharistie, fréquenter plus assidûment et pieusement la sainte Communion, assister plus souvent à la sainte Messe. Rien d'étonnant, car l'Agrégation a pour but de faire connaître Notre-Seigneur dans son Eucharistie, et par là, de le faire aimer davantage, et de le faire servir avec plus de ferveur.

Le *Petit Messager*, l'organe officiel de l'Agrégation, voit s'accroître rapidement le nombre des abonnements, et tous les mois il va, parmi ses milliers de lecteurs, réchauffer le zèle de l'adoration et du culte eucharistiques.

Voici le dernier compte rendu d'une paroisse où l'Adoration est établie depuis longtemps et où elle fonctionne admirablement :

"Pendant le mois de Septembre 1899: 138 hommes ont fait 666 heures d'adoration, 156 femmes en ont fait 2117 ; total : 2783 heures d'adoration."

Nos vénérés Pasteurs daignent travailler eux-mêmes à répandre et à organiser l'Agrégation dans leurs diocèses. Voici ce que nous écrivait S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski :

"J'ai reçu votre lettre m'apportant le Règlement complet et définitif de l'Archiconfrérie de l'Agrégation du Très Saint Sacrement. A l'occasion des prochaines retraites du clergé, je me ferai un devoir d'expliquer ce Règlement, et de travailler à la fois au développement de l'Agrégation du Très Saint Sacrement parmi les fidèles des paroisses et missions de mon diocèse. Que le Dieu de nos tabernacles soit à jamais loué, prié et adoré !"

Notre vénéré Directeur Diocésain de Chicoutimi nous écrivait ces lignes à la suite des retraites ecclésiastiques :

Nous venons de finir la retraite ecclésiastique. Monseigneur a parlé fortement pour encourager l'Heure d'adoration mensuelle avec le peuple. Un règlement calqué sur celui que vous avez donné dans les Annales de Mai dernier, modifié et approuvé par les prêtres présents à la retraite, va lui être soumis, et dans toutes les paroisses, à peu d'exceptions près, l'Heure d'adoration se fera tous les premiers vendredis du mois et ainsi se développera la dévotion au Très Saint Sacrement.

Quand on aura goûté l'ivresse de ces entretiens intimes avec Jésus on ne pourra plus s'en séparer et l'on voudra les multiplier.

Aujourd'hui, faisant l'Heure d'adoration avec le peuple, j'entendais chanter les enfants : " Tu vas remplir le vœu de ta tendresse, Divin Jésus, tu vas me rendre heureux." Au pied de l'autel je pensais : " Comme c'est bien là le chemin du vrai bonheur ! Donnez-leur, ô mon Dieu, les consolations que leur cœur désire pour qu'ils soient attirés, ces enfants, toujours de plus en plus auprès de vous ! "

Citons enfin la lettre si édifiante que nous adresse Mr le chanoine Belley, curé de la Cathédrale de Chicoutimi. Elle est à elle seule une démonstration de ce que peut faire dans une paroisse l'Œuvre bien établie et bien dirigée :

" L'Archiconfrérie du Saint Sacrement est établie ici à Chicoutimi depuis le mois de mars dernier.

Nous nous appliquons à faire chaque semaine une heure d'adoration, et les gens se rendent en très grand nombre à cet exercice du soir. Nous comptons mille et quelques membres ; et le premier vendredi du mois, nous pouvons dire que près de cinq cents personnes assistent à l'heure d'adoration.

Nous faisons ces exercices le plus solennellement possible.

Notre *Union Chorale* vient nous chanter les plus beaux morceaux de son répertoire. Les jeunes filles surtout sont d'un zèle admirable ; l'organiste de la circonstance sait donner le bon exemple avec un entier dévouement.

Nous pouvons compter parmi les assistants, non-seulement le curé et ses deux vicaires, mais encore Sa Grandeur Monseigneur de Chicoutimi et son Secrétaire, en sorte que nous sommes toujours cinq membres du clergé qui venons prier avec les fidèles. C'est un excellent moyen pour le prêtre d'être fidèle à son heure d'adoration chaque semaine ; pour ma part, depuis le mois de mars dernier, je n'ai jamais manqué à faire mon heure d'adoration ; avant cette époque j'avais de temps à autre des petites faiblesses, des négligences, quoi ! Que cela fait du bien de venir faire cette adoration avec ses paroissiens !

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à nos confrères les moyens d'établir l'Agrégation dans leurs paroisses et les formalités à remplir pour cela : ils verront qu'elles n'offrent aucune difficulté.

1. Il faut que l'Agrégation soit d'abord érigée en Confrérie par l'Evêque du lieu ; car il n'y a qu'une Confrérie canoniquement érigée qui puisse être affiliée à une Archiconfrérie quelconque.

Pour cela, le Curé doit adresser à l'Evêque une supplique demandant l'érection de la Confrérie, et le consentement de Sa Grandeur à l'affiliation projetée avec l'Archiconfrérie romaine. Il doit joindre à cette supplique une copie des statuts ou règlements de la dite Confrérie, telle qu'il entend l'établir dans sa paroisse.

2. L'Evêque ayant donné le Décret d'érection et les lettres testimoniales pour l'affiliation proposée, le curé n'a plus qu'à nous envoyer cette dernière pièce : nous nous chargeons de la transmettre à Rome et d'obtenir le Diplôme d'affiliation à perpétuité, par lequel la confrérie locale est élevée au rang et aux privilèges de l'Archiconfrérie.

Rien de très compliqué, on le voit, dans ces diverses formalités. — Toutefois, pour les rendre encore plus faciles, et à nos chers Confrères, et à NN. SS. les Evêques eux-mêmes, nous avons fait imprimer trois blancs de formules que nous enverrons volontiers à tout prêtre qui nous en fera la demande, et qui éviteront toute espèce de difficulté dans la rédaction des pièces nécessaires :

1. Formule de la supplique à envoyer par le curé à l'Evêque pour obtenir l'érection de la confrérie locale.

2. Formule du décret canonique d'érection de la confrérie

par l'Evêque, (à conserver dans les archives de la paroisse.)

3. Formule des lettres testimoniales de l'Evêque demandant l'affiliation à l'Archiconfrérie romaine (à envoyer à notre communauté de Montréal pour être transmises au centre de l'Archiconfrérie.)

Quand aux *Statuts* de l'Archiconfrérie, il est à remarquer que MM. les Curés jouissent à cet égard d'une grande latitude. Pourvu que le but et les pratiques fondamentales de l'Œuvre soient conservées, ils peuvent fixer à leur gré, selon les nécessités de leurs paroisses, tous les détails de l'organisation, donner à la Confrérie des pratiques plus ou moins nombreuses, régler les jours et les heures de l'Adoration, etc.... Toutefois, les Statuts une fois approuvés par l'Evêque, on n'y peut rien modifier sans son consentement.

Pour faciliter le travail de rédaction des Statuts, on pourra recourir au plan général donné par les *Annales* au mois de Mai. Ce travail sur l'Agrégation ayant été aussi tiré à part, on pourra s'en procurer des exemplaires ici, au Bureau des Œuvres Eucharistiques.



NOTICE

SUR LA

Congrégation du T. S. Sacrement



III.—Premier moyen de la Congrégation : l'Exposition et l'Adoration perpétuelles.

Le premier moyen qu'emploie la Congrégation pour atteindre sa fin eucharistique est le service personnel de Notre-Seigneur par l'Exposition et l'Adoration perpétuelles.

Dans chacune des chapelles de la Congrégation, le Très Saint Sacrement est exposé le jour et la nuit sans interruption, et il est entouré d'un culte toujours festival. L'autel est orné exclusivement de fleurs naturelles ou de plantes vives, et le luminaire est tout entier de cire pure.

La Communauté est représentée continuellement par un ou plusieurs de ses membres devant le Très Saint Sacrement, de

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.,

N° 26

Devoirs du Prêtre envers l'Eucharistie :

S'immoler avec Elle

I. — Adoration.

Sacerdos et Victimæ : telles sont les paroles qui nous fourniront aujourd'hui le sujet de notre méditation. Jésus-Christ au saint autel est Sacrificateur et Victime ; le Prêtre est *Sacrificateur* et *Victime* comme lui.

Dans le plan adopté par Dieu pour l'œuvre de notre Rédemption, le titre de Prêtre était en Jésus le plus grand, le plus saint, et en même temps le plus nécessaire de tous ses titres ; et pareillement l'état de Victime était le plus élevé et le plus sublime, celui qui devait exprimer le mieux la plus parfaite union de Jésus avec son Père et sa consommation en lui, en même temps que l'étendue du don qu'il voulait faire de Lui-même aux hommes, en s'immolant pour eux.

Il s'ensuit donc que Jésus dans la perfection de son œuvre, c'est Jésus Prêtre et Victime, et que la disposition de son cœur la plus profonde, la plus universelle, la plus habituelle, c'est sa disposition de Victime. Tous ses vœux, ses désirs, ses prières se réfèrent à son sacrifice. Son sacrifice est dans sa vie le centre de tous ses mystères, l'action qui répond à tout, à tous les droits de Dieu, à tous les devoirs et les besoins de la créature.

Aussi dès son entrée en ce monde, son premier cri est un cri de victime : " Les holocaustes et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas été agréables, alors j'ai dit : Me voici " (Hébr. x.) Toute sa vie, Jésus a donné satisfaction à son esprit de victime. Voulant et aimant une vie de sacrifice, cet adorable Agneau s'est jeté sur la croix dès le sein de sa mère ; il s'est appliqué à tisser de privations, d'humiliations, de souffrances inouïes sa vie toute entière. Sur le Calvaire, il verse son sang, il s'immole, il donne sa vie pour en offrir à l'Eternel un holocauste parfait. Enfin dans sa résurrection il est entré dans un état de gloire qui n'a fait qu'éterniser son état de Victime.

Mais dans sa soif d'immolation, Jésus-Christ n'a pas trouvé suffisant de se livrer, de se sacrifier une fois pour toutes. Il a voulu perpétuer un tel sacrifice tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Il a voulu, ce prêtre véritablement éternel, vivre et mourir toujours, afin que pas une seconde du temps ne s'écoulât sans voir monter vers Dieu l'honneur d'une victime parfaite et toujours immolée. Par le Sacerdoce et dans l'adorable Eucharistie, Notre-Seigneur reproduit, continue sa vie d'immolation et de louanges ; il est encore, avant tout et par-dessus tout Victime, et Victime de son Sacerdoce : *Ipse offerens, ipse oblatio* ! Jésus-Christ se fait Sacrement et se livre aux mains du

Prêtre, aussitôt que celui-ci a prononcé les paroles à jamais bénies de la consécration. A chaque messe, Jésus-Christ renouvelle sa venue ici-bas, il se constitue Agneau et Sacrifice. Sa vie glorieuse ne lui permet pas de souffrir ni de mourir à nouveau, mais l'état sacramentel sous lequel il se tient lui fournit le moyen d'être traité en victime, d'être en quelque façon rompu et mis en morceaux ; bien plus (ce qui est l'holocauste parfait) mangé et anéanti par le prêtre.

Or le prêtre est, nous l'avons vu précédemment, consacré principalement pour continuer jusqu'à la consommation des siècles le Sacerdoce et le Sacrifice du Christ. Il est *Sacrificateur*. Mais cette fonction l'oblige lui aussi à être *Victime* : *Ipsi sunt hostiæ Sacerdotes* (St Paulin) ; il offre avec Jésus-Christ ; avec lui il doit être offert et immolé ; il ne serait pas digne de l'auguste ministère qu'il exerce, il représenterait mal la divine personne du Pontife éternel, s'il n'était dans la disposition sainte de s'immoler lui aussi avec l'adorable Victime. Il est, lui aussi, consacré, délié, dévoué à Dieu d'une manière spéciale ; il est son patrimoine ; il est marqué victime comme il est marqué prêtre : *Consecrati sunt Deo*. (Lev. XXI.) Aussi le prêtre à l'autel doit-il s'offrir, se livrer absolument. A chaque mouvement de son cœur, à chaque parole qu'il dit, à chacun des actes qu'il fait, surtout quand il prend l'Hostie où qu'il baise l'autel, il doit s'immoler, s'élever avec l'Hostie et monter comme une fumée d'encens, comme une flamme d'holocauste, s'évanouir et se perdre devant la gloire et la majesté du Père. — C'est le sens de cette mystérieuse parole que notre divine Victime adressait à son Père céleste, après la Cène : *Ego pro eis sanctifico meipsum, ut et ipsi sint sanctificati in veritate*, parole que les interprètes traduisent ainsi : " Je m'offre et je m'immole pour eux, afin qu'ils se sentent eux-mêmes offerts et sanctifiés en vérité. "

O Jésus ! mon souverain Prêtre ! je vous adore, je vous bénis, je vous aime ; je rends mes hommages à l'état si parfait de Victime où votre Sacerdoce vous met dès le commencement de votre vie et pour toujours. O Victime du vrai Testament que Dieu le Père reçoit avec des complaisances infinies, encore une fois, je vous adore, je vous bénis. Je consens que pour répondre à vos desseins je dois être Victime avec vous, et que vous ne m'avez consacré qu'à cette fin !

II — Action de grâces.

Nous devons grandement remercier Notre-Seigneur de nous avoir appelés, en vertu même de notre vocation, à partager son état et sa vie de Victime au Sacrement.

C'est là en effet un grand honneur qu'il nous accorde, car il nous élève par là à ce qu'il y a de plus intime et en même temps de plus grand dans son auguste Sacerdoce et dans les fonctions qu'il a remplies ; nous sommes associés d'une manière ineffable au grand ministère par lequel Jésus-Christ procure à Dieu toute gloire, et sauve le monde.

Cette vie de Victime à laquelle nous sommes appelés, et l'esprit dans lequel elle nous établit, est encore pour notre ministère un *gage assuré de succès abondants*. Rien de plus puissant pour attirer les bénédictions de Dieu sur les œuvres de zèle. Aussi tous les hommes apostoliques ont-ils été des victimes expiatriques. Que le prêtre en effet " imitant ce qu'il opère " soit toujours et partout Hostie, prêchant, catéchant,

administrant les Sacrements, consolant les affligés, fortifiant les faibles, en un mot, se donnant, se dépensant, vivant et mourant ; qu'il soit Hostie dans ses vues, dans ses affections, dans tout son ministère, et l'Eglise et les âmes se dilateront en respirant au contact de ce prêtre "comme une odeur de vie." Et, hostie le premier, ce prêtre fera des hosties, il communiquera la vie d'Hostie dont il est plein, et qui doit être celle de toutes les âmes rachetées.

Enfin, quelle *force pour sa propre sanctification*, le prêtre ne retire-t-il pas de cette vie de victime, de cet esprit d'immolation ? Certes, la journée sacerdotale sera sainte et féconde en résultats de salut, quand le prêtre se sera, le matin, offert à Dieu comme une victime dans l'acte de la sainte Messe. Le cœur qui souffre et se sacrifie aime mieux et plus purement : aussi que d'épis *pleins* ne produit pas la douleur ! c'est la terre féconde par excellence.

Et puis quelle *joie*, quel bonheur ce sera pour lui de s'immoler ainsi avec Jésus pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, s'il sait comprendre cette haute destinée ? Cette vie d'immolation ne sera pas sans d'ineffables consolations, de ces consolations que Jésus réserve aux seules âmes généreuses qui veulent le suivre dans son état de Victime.

Oh ! avouons-le dans la reconnaissance, être hosties avec Jésus-Christ, comme nous sommes Prêtres en Jésus-Christ, c'est la plus éminente grâce qu'une simple créature puisse recevoir, à part celle qui ne convient qu'à Marie ; et *cette grâce nous l'avons reçue !*

III. — Réparation.

Le Pontife qui nous a conféré le Sacerdoce, voulant nous indiquer le sens de la nouvelle vie dans laquelle nous entrons, et nous exhorter en même temps à en poursuivre l'esprit, nous adressa, après avoir fait de nous des Sacrificateurs, ces mystérieuses paroles : *Imitamine quod tractatis ; quatenus mortis dominica mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis.*

C'était nous indiquer assez clairement qu'ayant désormais à sacrifier, à immoler l'adorable Victime, nous devons faire de notre vie un holocauste perpétuel, et devenir nous aussi des hosties immolées. Que fait en effet le Prêtre à l'autel ? Par deux paroles toutes-puissantes, il offre au Père l'éternel sacrifice de Jésus-Christ. Eh bien ! qu'il imite ce qu'il opère, et que par une seule et même action il s'offre aussi lui-même avec l'Hostie. Lorsqu'il dit : *Hoc est corpus meum*, il doit offrir son propre corps ; lorsqu'il dit : *Hic est calix sanguinis mei*, il doit offrir son propre sang ; c'est-à-dire qu'il doit s'offrir lui-même au Divin Maître, comme une Victime, en corps et en âme, avec toutes ses facultés, toutes ses puissances, à la vie, à la mort. C'est ce à quoi l'Apôtre nous exhorte quand il dit : "Je vous supplie, par la miséricorde de Dieu, de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu," ; et saint Pierre : "Vous êtes un temple saint, vous avez reçu un Sacerdoce saint, pour offrir à Dieu des sacrifices spirituels... Vous êtes la race choisie, vous êtes un Sacerdoce royal." (1 Pet. 2. 5. 9.)

L'oblation du Corps de Jésus-Christ exige donc du Prêtre en retour un esprit de sacrifice et d'oblation volontaire. Aussi la vie sacerdotale, dans son développement et sa perfection, n'est que l'immolation de la nature par la grâce. Et il faut que cette immolation soit *continue*, de tous les instants, et *universelle*, s'étendant à tout l'être, comme celle

de Jésus. Dans cet esprit, le prêtre doit renoncer aux joies du monde, aux biens, aux honneurs, se dépouiller de toute sa vie naturelle et s'unir au souverain prêtre dans une continuelle oblation. L'Hostie se perd, l'hostie s'anéantit, l'hostie se consume dans les flammes de la parfaite charité : *Imitamiini quod tractatis*.

Avons-nous bien compris ces vérités fondamentales et qui touchent à l'intime même de notre Sacrificature, qui sont une conséquence immédiate et nécessaire de notre office de Prêtre ? Combien les ignorent, ou n'y réfléchissent pas assez !

Nous sommes Prêtres de Jésus-Christ, oui ; mais sommes-nous *Victimes* avec lui ? Et cependant, sans cela nous sommes des prêtres absolument incomplets ; nous ne reproduisons pas notre divin modèle ; nous sommes des larrons qui ne prenons de notre Sacerdoce que l'honneur sans en accepter la plus intime et la plus fondamentale des obligations. Et nous faussons notre vocation, car un prêtre qui n'a pas l'esprit de sacrifice, qui ne s'immole pas tous les matins avec la divine Victime, ne répond pas au dessein de Dieu sur lui, ne profitera pas, comme il le doit, des grâces qui lui sont accordées, et ne se corrigera jamais de ses défauts. — Quand sera-t-il *christifié*, s'il refuse d'être crucifié ? Quand sera-t-il déifié, s'il ne s'anéantit pas dans une immolation absolue ?

O mon divin Rédempteur ! que je vous ai peu ressemblé jusqu'ici ! Pardon !

Désormais, il n'en sera plus ainsi ; je veux arriver à cet état d'hostie auquel vous m'appellez, arriver à être, selon le mot de votre Apôtre, *use brebis d'immolation* pour votre amour. Je deviendrai plus prêtre, je le sens, et partant mon ministère sera plus fécond, plus utile aux âmes.

En face du devoir et des peines de la vie, je m'écrierai avec saint Ignace martyr : Je suis le froment du Christ, je veux être broyé par la dent des lions et de l'éprouve afin de nourrir les âmes, et, par là, rendre un peu à Jésus ce qu'il me donne en l'Eucharistie !

IV. — Prière.

Je vous demande avec larmes, ô Jésus, l'intelligence de cet état de Victime auquel vous m'appellez, et cette plus large participation à l'oblation de votre Sacrifice pour le salut du monde et la gloire de Dieu. Vous vous êtes offert comme un parfum exquis et divin : que je m'offre avec vous et par vous. Plus je serai hostie, et plus Dieu sera honoré, plus il y aura d'âmes sauvées... Que c'est bon d'être l'hostie de Jésus ! — Vous vous constituez, Seigneur, en véritable état de victime, je dois me constituer avec vous en cet état. — J'accepte, je désire, je veux cette mort quotidienne dans mon esprit, dans mon cœur, dans mon corps, par la pénitence, par le sacrifice. Ne me jugez pas trop indigne, Seigneur, d'entrer dans les profondeurs de votre état d'hostie. Apprenez-moi à unir mon sacrifice ou vôtre, au plutôt à ne faire avec vous qu'une même victime. Vous ne serez plus seul désormais dans l'oblation et la consommation du sacrifice. Votre prêtre vous le demande en suppliant. Il estime que c'est le plus grand honneur, la plus grande grâce que vous puissiez lui faire. Que je dise avec votre Apôtre et toujours : *Christo confixus sum cruci*, et avec saint Bernard : *Cum te videtam vulneratum, nolo vivere sine vulnere !*

telle sorte qu'il ne reste jamais, même un seul instant, sans adorateur.

L'adoration est une garde royale au pied du trône de Jésus-Christ ; c'est pourquoi l'adorateur, dit la Règle, doit être " à genoux, tête nue, revêtu du surplis ainsi que de l'étole blanche, s'il est prêtre ou diacre. "

On comprend toute l'importance et l'immense utilité que, dans ces conditions, l'Exposition et l'Adoration ont pour Jésus-Christ et pour les âmes. En effet :

1. C'est l'affirmation éclatante de la présence réelle de Jésus-Christ que proclame ce culte vivant et surtout la présence continuelle de ces hommes devant cet autel qui s'élève et brille comme un trône. N'est-ce pas la plus éloquente des prédications et la plus convaincante des affirmations ?

C'est aussi la proclamation des droits de Jésus-Christ Roi du Ciel et Roi des nations qui ressort de ce culte, de cet appareil royal de l'Exposition et de la présence de cette cour de serviteurs qui font de sa Personne sacrée l'objet premier de leur vénération, de leurs soins empressés et des travaux de toute leur vie.

2. C'est aussi le témoignage solennel et public de la reconnaissance pour l'Église entière adressé au Christ eucharistique pour le don qu'Il nous fait de Lui-même et pour les grâces sans mesure qu'Il verse en nos âmes par ce Sacrement.

Qui a fait les saints, les pontifes, les martyrs, les apôtres, les vierges, si ce n'est l'Eucharistie ? Or ces adorations ininterrompues, ce culte et ces magnificences, c'est le remerciement qui voudrait se faire grand, infini, éternel pour le don immense, infini, éternel de l'Eucharistie.

3. C'est encore le cri de pardon qui veut compenser par son amour la haine des blasphémateurs, c'est l'élan du cœur pénitent qui veut donner l'hommage pour l'insulte, l'honneur pour l'outrage, la présence personnelle pour le délaissement. C'est, enfin, disait le Père Eymard, " le paratonnerre élevé par l'Église contre les foudres de la Justice divine en courroux. "

4. Enfin l'Exposition et l'Adoration, ainsi que l'Église les a toujours considérées, c'est la forme publique et solennelle de la prière pour le monde chrétien. Aussi, dans toutes les églises de la Congrégation, le Souverain Pontife a établi à perpétuité les Quarante-Heures avec le même caractère officiel, les mêmes privilèges et les mêmes avantages spirituels.

Ainsi donc, outre les fruits précieux de toute oraison et de toute prière en présence du Très Saint Sacrement, l'adoration

faite d'une manière continue en présence de l'Exposition, à l'avantage d'être un acte public d'honneur, de reconnaissance, de réparation et de prière au Dieu de l'Eucharistie.

Voilà ce que sont l'Exposition et l'Adoration perpétuelles du Très Saint Sacrement, voilà la noble mission et la tâche nécessaire entre toutes que devait embrasser avant tout un Ordre religieux dont l'Eucharistie est le but suprême et primordial.

IV. — Deuxième moyen de la Congrégation L'Apostolat et les Œuvres eucharistiques.

Le second moyen de la Congrégation du Très Saint Sacrement et comme le second bras par lequel elle es: aie d'attendre et d'embrasser son divin objet, c'est l'apostolat eucharistique sous toutes ses formes.

Il est certain que le mystère de l'Eucharistie, le plus caché de tous aux regards de la raison, le mystère de foi par excellence, qui est en même temps le plus nécessaire aux âmes, demande pour être bien compris et convenablement enseigné, des hommes qui passent leur vie à l'étudier et à le faire connaître et aimer. Ce point essentiel du dogme catholique mérite bien que, comme sur certains points plus difficiles et plus pratiques de la science, des hommes concentrent sur lui leur attention et les travaux de leur vie entière et en deviennent ce qu'on appelle en d'autres matières des *spécialistes*.

Cependant, l'étude et les travaux apostoliques ne suffisent pas quand il s'agit de ce Mystère de piété et d'amour, il faut aussi y joindre la prière ; il faut que l'apôtre de l'Eucharistie avant de se livrer aux travaux de Marthe, ait vaqué à l'adoration de Marie, et qu'avant d'être apôtre, il ait été adorateur.

Quant aux ministères et aux travaux que comprend l'apostolat eucharistique, ils sont multiples et variés : disons en un mot ce que sont ces ministères et ces œuvres :

L'Institut a, dès le commencement, fondé l'Œuvre de la *Première Communion des Adultes*, et c'est à des milliers d'enfants et de jeunes gens, ouvriers des usines et des fabriques des centres ouvriers et populeux qui n'auraient jamais, sans ce secours, connu aucune espèce de religion, que l'Institut a, jusqu'à cette heure, donné le bienfait d'une première communion bien préparée et pieusement reçue.

Prédication. — La prédication de l'Adoration perpétuelle et des Quarante-Heures, aujourd'hui établies dans presque tous les diocèses, et dont la préparation fructueuse aussi bien que la solennité réclament des hommes spéciaux. — Les retraites

de première communion dans les paroisses, les collèges et les pensionnats : ici aussi, on l'a constaté, cet important ministère, devient de jour en jour plus difficile, et réclame une étude particulière.

Les retraites dans les collèges, les petits et les grands séminaires, dans les communautés religieuses ; les retraites ecclésiastiques diocésaines, les retraites pascales.

Retraites privées. — À ces ministères, l'Institut joint celui des retraites particulières pour les prêtres qu'il reçoit toute l'année avec une religieuse affection. Il offre aussi aux jeunes gens, au moment si grave de leur décision, un lieu de repos et de grâce aux pieds et sous le regard de Jésus pour mûrir une décision sage et prudente.

Association des Prêtres-Adorateurs. — Pour les Prêtres, il a fondé une œuvre aujourd'hui répandue dans le monde entier et qui compte 60.000 adhérents, l'*Association des Prêtres-Adorateurs*, destinée à entretenir dans le clergé séculier l'esprit de la prière eucharistique, si nécessaire à la perfection du prêtre et à la fécondité de son apostolat.

Plusieurs centaines d'Évêques l'ont approuvée, en font partie et se plaisent à la répandre parmi tout le clergé. Les *Annales* de l'Association publiées actuellement en dix éditions différentes dans les divers pays du monde sont comme un lien de fraternité entre les membres de l'Œuvre et la rendent vivante et prospère en stimulant le zèle des Confrères pour l'adoration.

Archiconfrérie de l'Agrégation. — Elle est une affiliation spirituelle à la Congrégation et son but est de faire partager aux fidèles sa fin d'adoration et son zèle pour la gloire de Jésus-Christ en l'Eucharistie. Elle fut érigée en archiconfrérie par un Bref du St Siège le 11 Mai 1897 et enrichie de nombreuses indulgences par les souverains Pontifes.

Telles sont en résumé les principaux ministères entrepris par la Congrégation, et qui démontrent l'utilité et les fruits de son apostolat.

Et quant aux autres œuvres eucharistiques, si multipliées de nos jours sous des noms divers et avec des ministères différents, n'est-il pas opportun qu'il existe un corps de religieux qui, vivant de leur vie et partageant leurs travaux, soient uniquement consacrés à les soutenir, à les développer, et à les maintenir dans les règles conformes à l'esprit de l'Eglise ? C'est ainsi que l'on a vu, à toutes les époques, tout grand mouvement catholique, tout grand besoin des âmes, toute tendance universelle s'incarner, se personnifier et s'exprimer dans des corps religieux, pour s'étendre, se perpétuer et produire des fruits de salut plus abondants.

RETRAITE MENSUELLE

Sur la conduite Sacerdotale

S'il me fallait ce soir mourir, ô mon Dieu, mon élévation au Sacerdoce serait-elle pour moi une cause de joie ou d'anxiété ? Elle ne me serait certes une cause de paix intérieure que si j'ai vécu d'une manière vraiment digne du prêtre.

Or, je vis sacerdotalement :

1. Si le matin je me lève sans retard — décemment — l'esprit recueilli. — L'ai-je fait ?

2. Si je fais chaque jour ma méditation avec respect — en entier — avec ferveur. N'y ai-je pas manqué ?

3. Si je récite l'office divin avec attention — respect — au temps statué ? L'ai-je toujours fait ?

4. Si je célèbre la sainte Messe avec les dispositions voulues — avec dévotion — action de grâces ? Que m'en dit ma conscience ?

5. Si je ne fais ma lecture spirituelle que dans des livres choisis — avec application et grand désir d'en profiter. Ne l'ai-je pas négligée ?

6. Si, à table, je suis bien fidèle à réciter le bénédicité et les grâces et sais observer une tempérance élifante. — Que m'en dirait un observateur ?

7. Si je prend ma récréation avec intention droite — grande circonspection et bon exemple. Ai-je agi ainsi ?

8. Si, avec le prochain, avec mes confrères même, j'agis avec prudence, humilité, fruit de salut ? L'ai-je fait ?

9. Si j'observe une parfaite pureté de pensées, de regards, dans le toucher, etc. Que me reproche la voix intérieure ?

10. Si j'obéis aux supérieurs sans murmure, — critique, — retard, comme si c'était à Dieu.

11. Si je suis patient quand je manque de quelque chose, lorsqu'on me méprise ou quand les choses ne vont pas à mon gré ? Ai-je à me féliciter en cela ?

12. Si je suis avare du temps, en vivant avec ordre, sachant bien que les minutes perdues ne reviennent pas. Y ai-je assez souvent pensé ?

13. Enfin — dernière question — je vis sacerdotalement si j'use *saintement* des choses saintes. — Est-ce que je le fais irréprochablement ?

Je pourrais mourir en ce mois des morts ; je peux mourir subitement comme tant d'autres — n'y a-t-il rien que je voudrais avoir réglé avant ma mort ?

N'y a-t-il rien de nébuleux dans ma conscience — dans mes affaires temporelles ? N'ai-je pas dans mes écrits laissé contre mon gré quelque chose qui serait découvert après mon trépas ?

O mon Dieu, j'éviterai tout péché ; je veux m'acquitter fidèlement de mes exercices spirituels ; je veux accomplir diligemment les fonctions de mon sacerdoce, — et à cette heure suprême je pourrai sûrement m'endormir de la mort si précieuse des justes.

NOS DEFUNTS

Le Rév. Monsieur François-Narcisse Fortier

Nous recevons la lettre suivante au sujet de ce vénérable prêtre, et nous nous empressons de la publier comme un hommage à sa mémoire, restée chère à tous ceux qui l'ont connu.

MON RÉVÉREND RÈRE.

Ce sera, je crois, procurer l'édification de tous les prêtres membres de notre association, que de rappeler en quelques mots les principaux traits d'une vie vraiment sacerdotale, celle du Rév. Mr Fortier, curé de St-Joseph de la Beauce, décédé le 22 du mois d'août dernier.

Abnégation et humilité profonde ; dévouement entier et fidélité inaltérable au service du divin Maître, voilà bien ce que nous avons toujours vu en lui.

Qu'il se plaisait à être caché et modeste en sa paroisse solitaire de St François de l'Île d'Orléans ! Quels loisirs bien employés ! quelles connaissances acquises au milieu des exercices du zèle pastoral ! et quelle observation exacte de son règlement, quelle vie semblable à celle d'un fervent religieux dans son cloître !

Le Collège de Lévis fut mis à même de profiter de ses bons exemples, et de sa piété alimentée par les renoncements de chaque jour. On le trouvait austère : il l'était en effet, mais pour lui-même ; on l'a soupçonné d'exercer de cruelles macérations sur son corps ; il paraît que c'était bien vrai. Il était sévère, sans pitié pour les vices, mais bon pour les personnes, indulgent et doux, acceptant de tout cœur les sacrifices si nombreux inhérents à la charge de supérieur de communauté.

Intelligence remarquable, Mr Fortier se plaisait aux régions élevées de la théologie et de la philosophie ; mais c'est avant tout par la piété de son cœur qu'il s'est maintenu à la hauteur de sa vocation sacerdotale.

En tout lieu, malgré les occupations, il a su faire la part large au temps réservé pour les communications avec Dieu. À la manière dont il prolongeait sa prière en présence du Tabernacle, quelquefois pendant plusieurs heures, on comprenait comme il savait "répandre son âme devant le Seigneur," on devinait quelle manne cachée, quel charme vainqueur il savait trouver dans le Sacrement qui contient *omne delectamentum*, et quelle force il en retirait pour les sacrifices de toute sa vie.

La sérénité d'âme, la dévotion ardente, le zèle aimable puisés à la Source de toutes grâces, se trahissaient ensuite, en dépit de sa modestie, dans les instructions de la chaire et les suaves exhortations du confessionnal.

Dans les paroisses confiées à ses soins, plus d'un s'est dit, à son arrivée, en voyant son corps de haute taille à l'air exténué, son visage émacié, ses yeux ombragés d'épais et noirs sourcils, son port grave

et recueilli : " Oh ! Monseigneur nous a envoyé un prêtre, beaucoup trop saint ! " On voulait exprimer la crainte de le voir user envers ses ouailles d'une trop grande sévérité : on craignait, parcequ'il paraissait sévir avec rigueur contre lui-même, qu'il exigeât trop de ses paroissiens. Mais on s'apercevait bien vite qu'on s'était trompé. Leurs besoins, leurs afflictions, leurs intérêts temporels, tout l'intéressait et lui était à cœur.

Inutile d'ajouter que ce prêtre modèle donna son nom avec empressement à l'Association des Prêtres-Adorateurs dès 1891, et qu'il multiplia depuis lors, plus qu'il n'était requis, les heures de veille auprès du divin Maître.

Dieu, qui laisse les imperfections de nature à ses ministres et leur fait un " jugement très dur, " à dû cependant, nous l'espérons, trouver sa justice apaisée à la mort de son serviteur. Les prières de ses confrères, tant de l'Archidiocèse de Québec que des diocèses où s'étend l'Association, ont dû enlever de cette âme la poussière restée peut-être de l'atmosphère d'ici-bas. Tous y ont trouvé avantage pour eux-mêmes, il n'y a pas à en douter ; car voyant maintenant à découvert le Pain des anges, il leur obtiendra en retour d'y puiser, comme lui, la force de l'immolation quotidienne avec la joie du cœur, cette joie si bonne qui commence déjà, pour le prêtre, les célestes récompenses.



Le Calendrier du T. S. Sacrement pour 1900

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos Confrères que nous éditerons, cette Année encore, le *Calendrier du Très Saint Sacrement*, qui a été si bien accueilli par eux l'année dernière. Les sentences en ont été entièrement renouvelées. Ce Calendrier sera prêt à être livré dans la première quinzaine de décembre. — Prix spécial pour les Prêtres Adorateurs : 20 cts. et \$ 1.00 la demi-douzaine.

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$ 1.00 ont droit, en plus des " *Annales*," à un abonnement au " *Petit Messager du Très Saint Sacrement*."



**COTISATIONS RECUES
PENDANT LE MOIS DERNIER.**

Nos. 4 : \$ 1.00 — 33 : \$ 2.00 — 51 : \$ 1.00 — 67 : \$ 2.00 — 102 :
 \$ 1.00 — 139 : \$ 1.00 — 227 : \$ 1.00 — 275 : \$ 1.00 — 282 : \$ 1.00
 — 289 : \$ 1.00 — 357 : \$ 1.00 — 362 : \$ 1.00 — 449 : \$ 1.00 — 468 :
 \$ 1.00 — 541 : \$ 1.00 — 585 : \$ 1.00 — 712 : \$ 1.00 — 713 : \$ 0.50
 — 720 : \$ 1.00 — 721 : \$ 1.00 — 731 : \$ 1.00 — 739 : \$ 5.00 — 751 :
 \$ 1.00 — 754 : \$ 1.00 — 767 : \$ 1.00 — 785 : \$ 1.00 — 792 : \$ 1.00
 — 799 : \$ 1.00 — 855 : \$ 1.00 — 911 : \$ 1.00 — 955 : \$ 1.00 — 964 :
 \$ 1.00 — 1032 : \$ 4.00 — 1126 : \$ 5.00 — 1135 : \$ 1.00 — 1150 :
 \$ 2.00 — 1186 : \$ 1.00 — 1195 : \$ 1.00 — 1235 : \$ 1.00 — 1243 :
 \$ 1.00 — 1254 : \$ 1.00 — 1255 : \$ 1.00 — 1257 : \$ 2.00 — 1278 :
 \$ 1.00 — 1298 : \$ 1.00 — 1313 : \$ 0.50 — 1329 : \$ 1.00 — 1334 :
 \$ 0.50 — 1339 : \$ 1.00 — 1340 : \$ 1.00 — 1343 : \$ 1.00 — 1394 :
 \$ 1.00 — 1414 : \$ 1.00 — 1430 : \$ 0.50 — 1431 : \$ 1.00 — 1532 :
 \$ 0.50 — 1435 : \$ 1.00 — 1438 : \$ 1.00.

**Confraternitas Sacerdotalis
Adorationis Sanctissimi Sacramenti**

Numerus inscriptionis

Nomen :

Prænomen :

Mensis

1	7	13	19	25
2	8	14	20	26
3	9	15	21	27
4	10	16	22	28
5	11	17	23	29
6	12	18	24	30
				31

Recommandations aux Prières

Les saintes âmes du Purgatoire auxquelles ce mois est spécialement consacré. — Plusieurs confrères malades. — La conversion de plusieurs pécheurs. — La paix dans des paroisses divisées. — L'extension de l'Archiconfrérie du Très Saint Sacrement et de toutes les Œuvres eucharistiques. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 1101 à 1200, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

COMMENDATIONES :

Pour les Ames du Purgatoire :
Opuscules et Feuilletés de Propagande

Feuillets à 6 c. la douzaine :

ADORATION EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

L'EUCARISTIE ET LES AMES DU PURGATOIRE.

Opuscule à 20 cents la douzaine :

L'ADORATION POUR LES AMES DU PURGATOIRE,
brochure de 24 pages, avec couverture en
couleur, nouvelle édition.

Opuscules à 25 cents la douzaine :

LE PURGATOIRE D'APRES LES REVELATIONS DES
SAINTS. — Jolie brochure de 64 pages.

BOUQUETS SPIRITUELS OFFERTS AUX AMES DU
PURGATOIRE — 64 pages.

DELIVRONS DU PURGATOIRE CEUX QUE NOUS
AVONS AIMÉS — 64 pages.

Un exemplaire de chacun des Opuscules ci-
dessus : franco par la poste : 10 cts.

(ENVOYER EN TIMBRES-POSTES ET NON EN ARGENT)

S'ADRESSER AU BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES
320 Avenue Mont-Royal, Montréal.